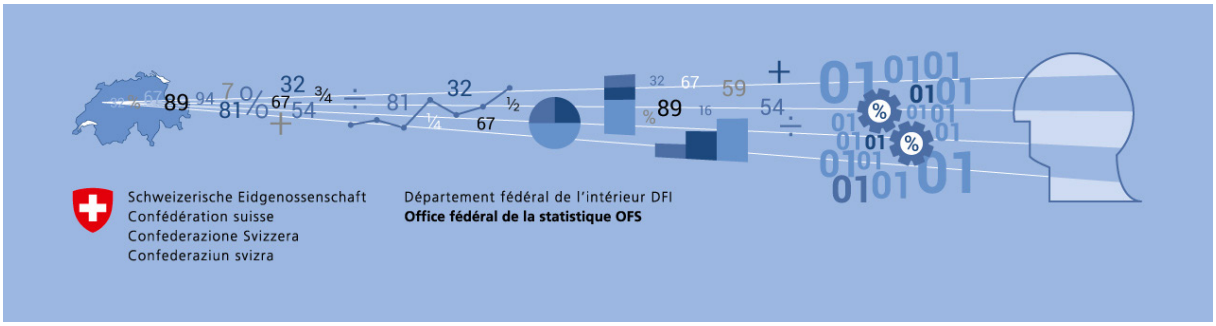


Communiqué de presse

Embargo: 16.11.2026, 8h30

15 Éducation et science

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

Neuf enfants sur dix issus du domaine de l'asile ont une trajectoire classique dans l'école primaire

91,9% des enfants issus de l'asile achèvent l'école primaire en étant scolarisés dans des classes ordinaires, contre 97,3 pour les autres enfants. Ils terminent en général l'école primaire dans les délais prévus (73,4% contre 89,0%), mais certains mettent plus de temps, soit parce qu'ils ont redoublé, soit parce qu'ils ont suivi une classe d'introduction (18,5% contre 8,3%). Cependant, les enfants issus de l'asile se retrouvent plus souvent dans l'enseignement séparatif, notamment lors de l'entrée en 3e année de primaire (10% contre 3%). Tels sont les principaux résultats d'une nouvelle publication de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Cette étude dresse pour la première fois un panorama du parcours de formation dans l'école primaire des enfants issus du domaine de l'asile. Elle se focalise sur les enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans. La plupart des analyses portent sur les enfants qui sont nés en 2015. Cette étude documente s'il existe des spécificités dans les parcours de formation de ces enfants, en les comparant à ceux des autres enfants du même âge.

La plupart suivent une classe ordinaire

96,7% des enfants issus du domaine de l'asile ont suivi comme première formation dans l'école obligatoire une classe ordinaire (contre 99,1% pour les autres enfants) et 3,3% une classe dans l'enseignement séparatif (contre moins de 1%). A la fin de l'école primaire, 91,9% des enfants issus de l'asile sont toujours scolarisés dans l'enseignement ordinaire (contre 97,3 pour les autres enfants). La plupart terminent l'école primaire dans les délais prévus (73,4% contre 89,0%).

10% sont scolarisés en 3e primaire dans l'enseignement séparatif

À l'entrée en 3e année de primaire environ 10% des enfants issus de l'asile sont scolarisés dans l'enseignement séparatif (contre 3% pour les autres enfants). Ils sont scolarisés principalement dans une école spécialisée (5,5%) ou dans une classe d'introduction (3,9%), contre respectivement 1,5% et 1,3% pour les autres enfants.

Un peu moins de 20% mettent plus de temps à terminer

Un peu moins de 20% (18,5%) des enfants issus de l'asile mettent plus de temps à terminer l'école primaire. D'une part, parce que certains ont redoublé une classe dans l'enseignement ordinaire (12,5% contre 6,3% pour les autres enfants). D'autre part, parce que d'autres ont suivi une classe d'introduction avant d'intégrer une classe ordinaire (6% contre 2% pour les autres enfants).

Différences filles-garçons et disparités entre régions linguistiques

5,3% des filles issues de l'asile contre 10,9% des garçons terminent l'école primaire en étant scolarisés dans l'enseignement séparatif. Par ailleurs, en Suisse alémanique et romanche, les enfants issus de l'asile se retrouvent plus souvent dans l'enseignement séparatif (9% contre 6,3%). En revanche, en Suisse romande et italienne, ils sont plus nombreux à redoubler (16% contre 10,9%). Ces différences entre filles et garçons, et entre les régions linguistiques sont également présentes parmi les autres enfants.

Définitions et méthodes

Sources de données
Cette analyse s'appuie d'une part sur les informations du système de données longitudinales sur la formation (LABB) et d'autre part sur les données de la statistique de la population et des ménages (STATPOP) et du Système d'information central sur la migration (SYMIC). Ces dernières permettent d'identifier la population issue du domaine de l'asile, tandis que les données LABB fournissent des informations détaillées sur le parcours de formation de l'ensemble de la population depuis 2012.

Population d'analyse
La population d'analyse est constituée des enfants réfugiés reconnus (au bénéfice d'un permis B) ou admis à titre provisoire (au bénéfice d'un permis F) qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse entre l'âge de 0 et 5 ans. L'analyse se focalise principalement sur les enfants issus de l'asile nés en 2015. La dernière partie de l'analyse se focalise sur les enfants nés en 2010, afin de dresser un panorama des tendances à la fin de l'école primaire.
Par manque de recul suffisant avec les données à disposition, qui ne sont disponible que depuis 2012, les parcours de ces enfants dans le degré secondaire I ne peuvent pas être traités dans cette analyse.

Les types d'enseignement dans l'école obligatoire
Il existe dans l'enseignement obligatoire différents types d'enseignement afin d'offrir des solutions adaptées aux besoins de chaque enfant :

1. Les *classes ordinaires* : elles concernent la plupart des élèves qui suivent le programme d'enseignement régulier, sans soutien particulier, que ce soit dans une école publique ou privée. Elles peuvent aussi être fréquentées par des jeunes bénéficiant de mesures de pédagogie spécialisée et/ou d'une adaptation de leur programme d'enseignement.
2. Les *classes spéciales*, qui se subdivisent en trois sous-catégories :
   - Les *classes d'introduction* : elles servent à la scolarisation des élèves qui ne remplissent pas toutes les exigences requises pour l'enseignement régulier à l'entrée au primaire 3-8. Le programme d'enseignement de la 3e année primaire y est réparti sur deux ans. L'élève passe donc en 4e année primaire à la fin de ces deux ans.
   - Les *classes pour élèves de langue étrangère* : ce sont des classes des écoles ordinaires dont le but principal est de donner aux jeunes qui les fréquentent des connaissances suffisantes dans la langue d'enseignement pour pouvoir suivre le programme d'une classe ordinaire.
   - Les *autres classes spéciales* : elles s'adressent généralement à des élèves rencontrant des difficultés légères d'apprentissage ou de troubles légers du comportement et qui ont besoin d'un soutien particulier. Elles représentent une forme d'enseignement intermédiaire entre les classes ordinaires et celles des écoles spécialisées.
3. Les *classes des écoles spécialisées* : elles dispensent un enseignement adapté à différentes formes de handicaps ou à des élèves connaissant de grandes difficultés d'apprentissage ou de graves troubles du comportement. L'attribution à une école spécialisée est soumise à une procédure cantonale d'autorisation.

Tous les élèves qui sont scolarisés dans une « classe spéciale » ou dans une « école spécialisée » sont considérés ici comme étant scolarisés dans « l'enseignement séparatif ». Tous les autres enfants sont considérés comme étant scolarisés dans « l'enseignement ordinaire », même si quelques-uns peuvent être au bénéficie de mesures d'adaptation du programme d'enseignement.

LABB
Des informations détaillées sur le programme LABB (Analyses longitudinales dans le domaine de la formation) sont disponibles à l'adresse www.labb.bfs.admin.ch.

Renseignements
Julie Falcon, OFS, BILD-S, tél.: +41 58 460 51 82, e-mail: julie.falcon@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions
«Parcours de formation dans l'école primaire des enfants issus du domaine de l'asile», numéro OFS: 2390-2600
Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

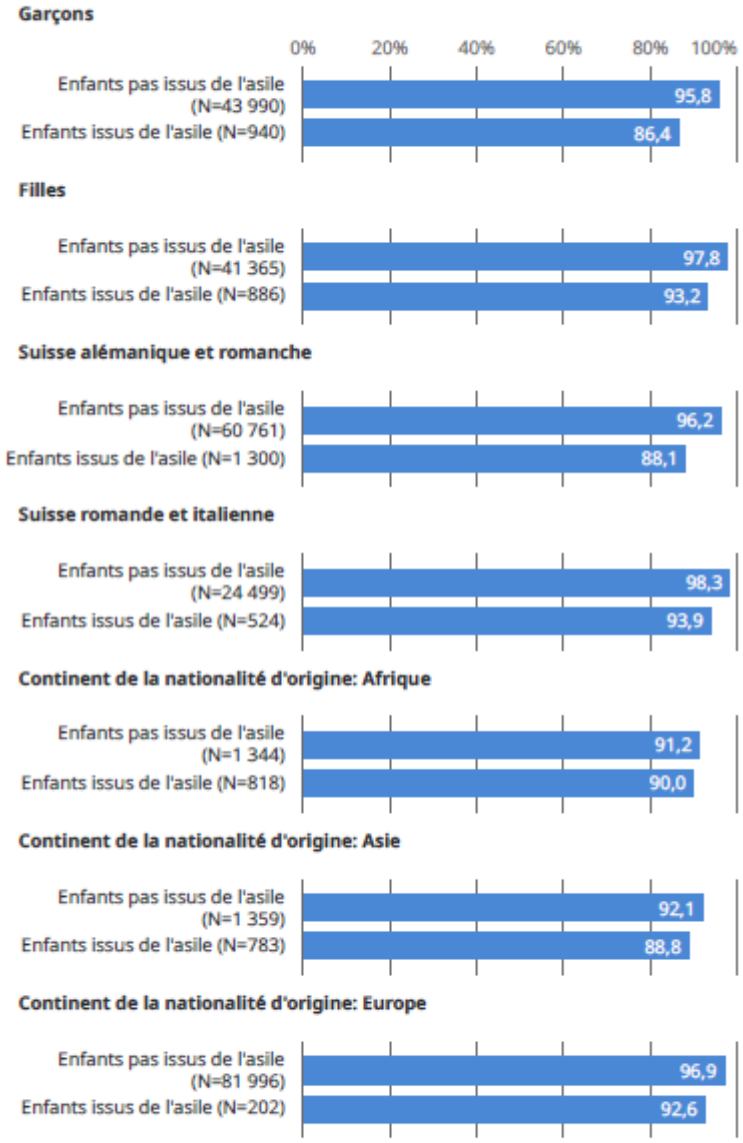
Offre en ligne
Informations complémentaires et publications: www.statistique.admin.ch/news/2025-0212
Site institutionnel: www.bfs.admin.ch/fr
Le portail spécialisé: www.statistique.admin.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.bfs.admin.ch/fr/newsmail-fr

Accès aux résultats
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), et le Secrétariat d'État aux migrations (SEM), ont reçu ce communiqué trois jours avant sa publication pour l'accomplissement de leurs tâches.

Première formation suivie dans le degré primaire 3-8 des enfants nés en 2015

Dans l'enseignement ordinaire



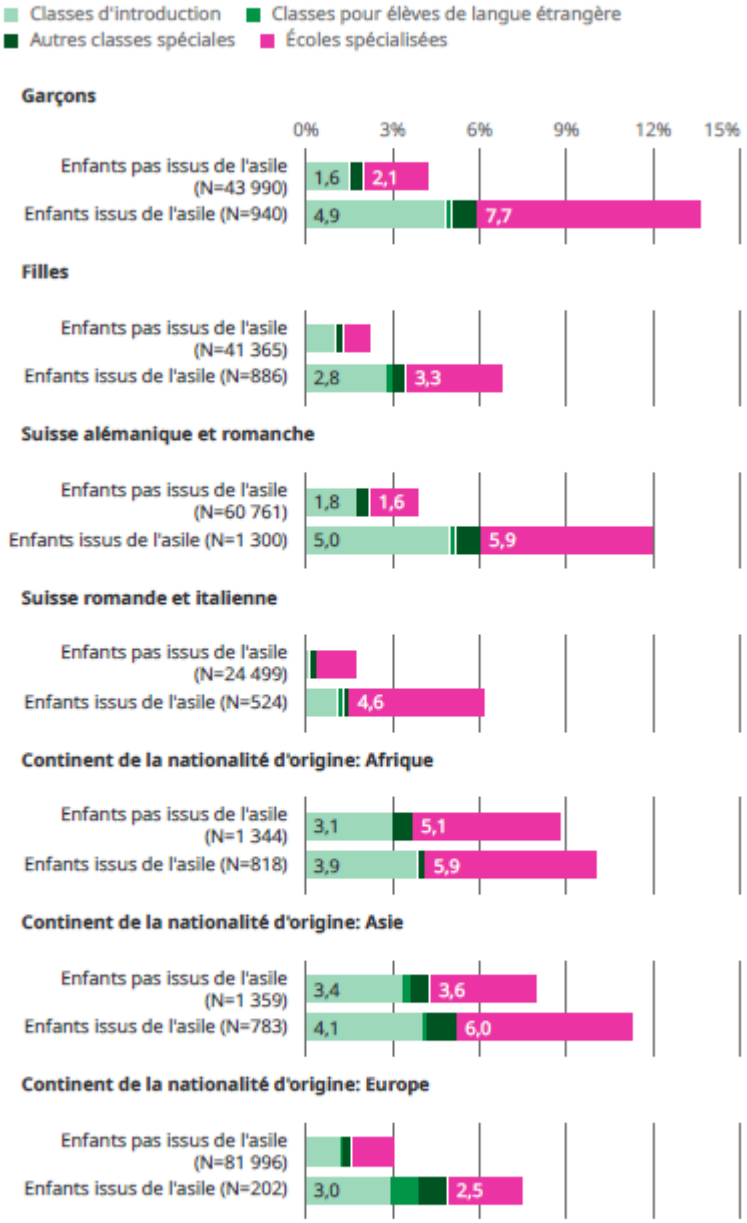
Périmètre: ensemble des enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans.
Note: pour quelques personnes, les données sur la région linguistique ne sont pas disponibles.

État des données: 19.10.2026
Source: OFS – LABB – SYMIC

gr-f-15.10.01.02.02a
© OFS 2026

Première formation suivie dans le degré primaire 3-8 des enfants nés en 2015

Dans l'enseignement séparatif



Périmètre: ensemble des enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans.
Note: pour quelques personnes, les données sur la région linguistique ne sont pas disponibles.

État des données: 19.10.2026
Source: OFS – LABB – SYMIC

gr-f-15.10.01.02.02b
© OFS 2026